

► 7.1.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

7.1.2.1 Capital social

À la date de dépôt du présent document de référence, le capital social s'élève à 232 774 635 euros. Il est divisé en 232 774 635 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune.

Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur NYSE Euronext Paris compartiment A depuis le 2 décembre 2005, sous le code ISIN FR0010221234. Par ailleurs, en septembre 2015, un programme sponsorisé d'*American Depositary Receipt* (ADR) de niveau 1 a été mis en place, permettant à des investisseurs américains de détenir indirectement des actions Eutelsat Communications et de les échanger sur les marchés de valeurs mobilières aux États-Unis (marché *Over-the-Counter*).

7.1.2.2 Titres non représentatifs du capital

Néant.

7.1.2.3 Actions détenues par la Société ou pour son propre compte

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société du 8 novembre 2017 a autorisé le Conseil d'administration à faire acheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital et pour un prix unitaire maximum d'achat de 40 euros. Le Conseil d'administration tenu le même jour a décidé de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions ainsi autorisé, destiné exclusivement au contrat de liquidité.

Le bilan de la mise en œuvre du programme de rachat et de l'utilisation des actions acquises, dont il convient de faire état conformément à l'article L. 225-211 du Code de commerce, se présente tel qu'il suit (hors contrat de liquidité) :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 en application des articles L. 225-208, 209 et 209-1 du Code de commerce : néant ;
- nombre d'actions autodétenues au 30 juin 2018 : 105 068 actions :
- valeur évaluée au cours d'achat : 2,2 millions d'euros,
- nombre d'actions utilisées au cours de l'exercice clos au 30 juin 2018 : 954,
- éventuelles réallocations : non applicable,
- fraction de capital représentée : 10 % maximum.

La Société publie sur son site Internet les opérations réalisées sur actions propres (hors celles réalisées dans le cadre du contrat de liquidité), conformément aux dispositions applicables.

Actions autodétenues au titre des plans d'attribution gratuite d'actions

Au titre des plans d'attribution gratuite d'actions, la Société détient 105 068 actions propres au 30 juin 2018.

Actions autodétenues au titre du contrat de liquidité

En 2007, la Société a confié à Exane BNP Paribas la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI. Ce contrat a été modifié par avenant en 2011 pour tenir compte de la nouvelle pratique de marché admise par l'AMF en date du 24 mars 2011. Il a été à nouveau modifié par avenant en date du 12 juin 2013.

Dans ce cadre, l'agent de liquidité détient au nom et pour le compte de la Société un total de 201 000 actions au 30 juin 2018 représentant un montant total de 3,4 millions d'euros.

7.1.2.4 Autres titres donnant accès au capital

Néant.